



# PREQUALIFICATION TECHNICIEN SON ET LUMIERE

## Préambule :

Le Technicien son, lumière et vidéo en structure de tourisme est un animateur à dominante « technique », mais un animateur avant tout et dans toute sa polyvalence : savoir « être », dynamisme, bonne présentation, et sens de la communication sont exigés. Il est le coordinateur de la régie technique en son, lumière et vidéo pour les évènements de journée ou de soirée. Il travaille au bénéfice des structures de loisirs typées « hôtels clubs », « villages vacances », ou encore les campings « haut de gamme » en hôtellerie de plein air (le H.P.A.). Il est également responsable de l'entretien, de la maintenance et du réassort du matériel technique. Il travaille en étroite collaboration avec le/la responsable d'animation et le/la chorégraphe ou équivalent sur le site.

## Prérequis souhaités :

- Être majeur
- Être autonome, disponible et mobile géographiquement
- Avoir une bonne condition physique pour le travail en hauteur et le port de charges lourdes
- Avoir une bonne présentation
- Avoir quelques connaissances dans le domaine technique
- Aimer le travail d'équipe

## Objectifs pédagogiques :

La formation a pour objectif de fournir les éléments suffisants pour :

- Acquisition des bases théoriques et physiques dans les domaines du son et de l'éclairage
- Apprentissage au métier de technicien en structure touristique et du comportemental
- Sensibilisation au travail en sécurité
- Mise en œuvre et câblage du matériel son et éclairage
- Mise en œuvre et installation de ponts et systèmes de levage

## Durée :

350 heures soit 10 semaines de formation du 04 octobre au 10 décembre 2021

## Modalités et délais d'accès :

Recrutement d'Avril à fin Septembre.

**Phase #1** Une première sélection s'effectue par l'intermédiaire d'un formulaire à remplir en ligne sur notre site internet : [thevillage.fr/rejoins-nous/](http://thevillage.fr/rejoins-nous/)

**Phase #2** Si vous êtes retenus, vous serez alors convié à une journée de recrutement en Juin, Juillet ou Septembre 2021 qui se déroulera de la manière suivante : information collective, test d'évaluation, entretien individuel

**Phase #3** A l'issue de la journée de recrutement, vous recevez une réponse positive ou négative sous un délai maximum de 10 jours

## Nombre de participants :

Minimum : 10 / Maximum : 20



### **Tarif :**

Aucun frais pédagogique à votre charge. La formation est financée à 100% par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron.

Possibilité de rémunération si vous avez des droits ouverts au Pôle Emploi.

### **Lieu de la formation :**

Ecole TheVillage, 1 Rue Henri Michel, 12400 SAINT-AFFRIQUE

Logement : internat obligatoire sur le site de formation\* (\*pour les conditions et tarifs : nous consulter)

### **Contact formation :**

Secrétariat de l'école : [thevillage@aveyron.cci.fr](mailto:thevillage@aveyron.cci.fr) ou 05 65 98 26 31

### **La méthode pédagogique :**

Apports théoriques + méthode active + mises en pratique

- Equipes pédagogiques internes et externes, expérimentées, qualifiées et dotées sur les enseignements métiers d'une expérience professionnelle en entreprise
- Face-à-face pédagogique avec alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation

### **Les espaces pédagogiques :**

10 salles de cours, 2 salles de spectacle équipées, 2 salles de fitness et de danse, 1 salle informatique (montage son et vidéo), 1 costumerie complète de spectacle, 1 gymnase intérieur équipé, 1 salle de maquillage équipée

### **Contenu pédagogique :**

#### **Les cours :**

La régie Son  
La régie Lumières  
La vidéo  
Le djing  
L'électricité  
La sécurité  
La préparation « pré-village » et « post-village »

#### **Les mises en situation :**

Mise en application des acquis (théoriques et pratiques)  
Installation et programmation du matériel  
Mise en valeur des jeux scéniques  
Préparation en amont de l'évènement

### **Modalités d'évaluations :**

- Tests pratiques et théoriques
- Mises en situations
- Travail en équipe
- Entretiens de mi et fin de parcours
- Délivrance d'une attestation de fin de formation



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, la CCI Aveyron a signé pour son Centre de Formation la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

